

Tableau 1

Événements de pipeline

	Mai			Cumulatif (mai)		
	2019	2018	2014-2018 moyenne	2019	2018	2014-2018 moyenne
Nombre d'événements	5	10	13	16	38	48
Nombre d'événements avec produit rejeté	2	3	7	6	23	30
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	0	0	0	0	1
Produit rejeté	0	0	0	0	0	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	0	0	0	0	0
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	0	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	0	0
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	0	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	5	10	13	16	38	46
Produit rejeté	2	3	7	6	23	29
Rejet de gaz d'hydrocarbures	2	2	3	6	21	15
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	2
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	1	2	0	2	7
Rejet d'autre produit	0	0	1	0	0	4
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	3	2
Incendie/Inflammation	1	0	1	1	2	2
Explosion	0	0	0	0	1	1
Pipeline heurté par objet	0	0	0	4	0	2
Exploitation au-delà des limites	1	1	2	2	4	8
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	1	6	2	4	8	2
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 18 juin 2019

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.